OP+ILAB		DÉPARTEMENT CLINIQUE MÉDECINE DE LABORATOIRE	
Laval Lanaudière Laurentides		Installation: 141 Cytologie	
Date d'approbation :	2022-01-12	Statut : Rédaction	
Date d'entrée en vigueur :	2022-01-17	Indice de criticité : S/O	
PROCÉDURE DE TRAITEMENT PRÉ-ANALYTIQUE DES SPÉCIMENS DE CYTOLOGIE			

Version 001

CYT-PON-042

1.0 OBJET

Assurer l'intégrité du spécimen en respectant les étapes pré-analytiques.

2.0 CHAMP D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à tous les utilisateurs du laboratoire de cytologie

3.0 POLITIQUES ET PROCÉDURES ET DOCUMENTS ASSOCIÉES

CYT-IPA-001 : Cytologie des expectorations

CYT-IPA-002 : Cytologie urinaire

CYT-IPA-003 : Spermogramme de vasectomie ou de fertilité CYT-IPA-004 : Cytologie urinaire (recherche d'éosinophiles)

CYT-IPA-005 : Cytologie gynécologique

F-631: Requête de cytologie

LAB-FOR-042 : Requête de spermogramme

4.0 CONDITION ET LIMITE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique aux prélèvements destinés au laboratoire de cytologie. Les jours ouvrables du Service de cytologie sont du lundi au vendredi entre 8h00 et 16h00

5.0 FORMULAIRES REQUIS:

F-631 Requête de cytologie (14-01619) LAB-FOR-042 Requête de spermogramme

6.0 RESPONSABILITÉS:

Les utilisateurs du laboratoire de cytologie ont la responsabilité du prélèvement adéquat des spécimens cytologiques gynécologiques et non-gynécologiques, ainsi que le respect du traitement pré-analytique en lien avec chacun des spécimens. Toujours bien effectuer la double identification du spécimen et de la requête associée avant l'acheminement au laboratoire de cytologie (nom, prénom, numéro de dossier du CHDL et/ou no de RAMQ, ainsi que le type de prélèvement). La requête F-631 doit être dûment complétée par le prescripteur.

L'équipe du laboratoire de cytologie a la responsabilité de traiter adéquatement les spécimens; la coordonnatrice technique s'assure du bon fonctionnement de la procédure en collaboration avec le chef pathologiste.

OPTILAB LLL Date d'entrée en vigueur : Page 1 de 7	OPTILAB LLL	Date d'entrée en vigueur :	Page 1 de 7
--	-------------	----------------------------	-------------

PROCÉDURE DE TRAITEMENT PRÉ-ANALYTIQUE DES SPÉCIMENS DE CYTOLOGIE		
CYT-PON-042 Version 0001	Installation: 141 Cytologie	

7.0 SÉQUENCES ET DESCRIPTION DES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE (ACTIVITÉS) :

7.1 SPÉCIMENS GYNÉCOLOGIQUES :

- 7.1.1 Effectuer le prélèvement cytologique selon la procédure : CYT-IPA-005 : Prélèvement de cytologie gynécologique
 - N.B. Inscrire la double identification sur la lame au crayon de plomb (tout frottis n'ayant pas la double identification sera rejeté).
- 7.1.2 Remplir la requête F-631 adéquatement
 - 7.1.2.1 Double identification (nom, prénom, no de dossier du CHDL et/ou RAMQ)
 - 7.1.2.2 Type de prélèvement
 - 7.1.2.3 Renseignements cliniques
 - 7.1.2.4 Signature et estampe du prescripteur
 - 7.1.2.5 Adresse du prescripteur
 - 7.1.2.6 Copie à d'autre(s) médecin(s) (avec adresse complète de ceux-ci)
 - 7.1.2.7 Acheminer requête et lame au laboratoire anatomopathologie/cytologie (1-F-62-A) les jours ouvrables entre 8h et 16h ou au laboratoire général après 16h et les fins de semaines
 - 7.1.2.7.1 N.B. un délai d'un mois est accepté entre le prélèvement et la réception du spécimen au-delà d'un mois, une non-conformité est inscrite au rapport
 - 7.1.2.8 S'assurer d'acheminer les lames dans les boîtes de transport prévues à cet effet pour éviter le bris de celles-ci (ne pas utiliser de pot visé).
 - 7.1.2.8.1 *Garder à température pièce*

7.2 SPÉCIMENS NON GYNÉCOLOGIQUES

7.2.1 **Urines** (contenant avec alcool 50%)

- 7.2.1.1 Effectuer le prélèvement selon la procédure : CYT-IPA-0002 ou CYT-IPA-004 (recherche d'éosinophiles dans les urines), mettre environ moitié urine /moitié alcool 50%
- 7.2.1.2 Effectuer la double identification du contenant (nom, prénom, no de dossier du CHDL et/ou RAMQ du patient)

N.B. Tout prélèvement sans double identification sera rejeté

- 7.2.1.3 Inscrire la date de prélèvement sur le contenant
- 7.2.1.4 Remplir la requête F-631 de cytologie (ne pas utiliser de requête DIVERS)
 - 7.2.1.4.1 Double identification du patient
 - 7.2.1.4.2 Date de prélèvement
 - 7.2.1.4.3 Cocher le type de prélèvement : urine miction ou urine par cathéter

OPTILAB LLL	Date d'entrée en vigueur :	2022-01-17	Page 2 de 7

CYT-PON-042	Version 000	1	Installation: 141 Cytologie
		7.2.1.4.4	Inscrire les renseignements cliniques
		7.2.1.4.5	Signature et estampe du prescripteur avec no de
			pratique
		7.2.1.4.6	Adresse du prescripteur ou unité de soins
		7.2.1.4.7	Nom des autres médecins à qui envoyé le rapport
			(adresse complète)
		•	écimen et requête au laboratoire
		•	chologie/cytologie (1-F-62-A) les jours ouvrables enti
			au laboratoire général après 16h et les fins de semai
		7.2.1.5.1	*Garder au frigo si le spécimen n'est pas apporté
			dans les 4 heures suivant le prélèvement*
7.2.2	Expector	ations (conta	enant avec alcool 70% avec environ 25-50 ml alcool
7.2.2	•	-	
		des expectora	rélèvement selon la procédure CYT-IPA-001 : Cytolog
		•	
			ouble identification du contenant (nom, prénom, no
			DL et/ou RAMQ du patient)
		•	lèvement sans double identification sera rejeté
			e de prélèvement sur le contenant
		DIVERS)	uête de cytologie F-631 (Ne pas utiliser de requête
		7.2.2.4.1	Double identification du patient
		7.2.2.4.1	Date de prélèvement
		7.2.2.4.2	Type de prélèvement, cocher expectoration
		7.2.2.4.3	Inscrire les renseignements cliniques
		7.2.2.4.4	Signature et estampe du prescripteur avec no de
		7.2.2.4.3	pratique
		7.2.2.4.6	•
			Adresse du prescripteur ou unité de soins
		7.2.2.4.7	Nom des autres médecins à qui envoyé le rapport
	7225	Achaminarla	(avec adresse complète)
			spécimen et la requête de cytologie au laboratoire :hologie/cytologie (1-F-62-A) les jours ouvrables ent
		•	au laboratoire général après 16h et les fins de semai
		7.2.2.5.1	*Garder au frigo si le spécimen n'est pas apporté
		/ .Z.Z.J.I	garuer au mgo si le specimen n'est pas apporte

7.2.3 Prélèvements de liquides (pleural, péritonéal, péricardique, LCR)

N.B. Effectuer un prélèvement par département

7.2.3.1 Pour la cytologie, utiliser un contenant avec alcool 50% (mettre moitié spécimen/moitié alcool 50%)

OPTILAB LLL	Date d'entrée en vigueur :	2022-01-17	Page 3 de 7

PROCÉDURE DE TRAITEMENT PRÉ-ANALYTIQUE DES SPÉCIMENS DE CYTOLOGIE			
CYT-P	ON-042	Version 0001	Installation : 141 Cytologie

- 7.2.3.2 Effectuer la double identification du contenant (nom, prénom, no de dossier du CHDL et/ou RAMQ du patient)
- 7.2.3.3 Remplir la requête de cytologie F-631 (Ne pas utiliser de requête DIVERS)
 - 7.2.3.3.1 Double identification du patient
 - 7.2.3.3.2 Date de prélèvement
 - 7.2.3.3.3 Type de prélèvement, cocher selon le type de liquide ponctionné
 - 7.2.3.3.4 Inscrire les renseignements cliniques
 - 7.2.3.3.5 Signature et estampe du médecin avec no. de pratique
 - 7.2.3.3.6 Indiquer l'unité de soins où a été effectué le prélèvement
 - 7.2.3.3.6.1 Hospitalisé (étage)
 - 7.2.3.3.6.2 Médecine de jour
 - 7.2.3.3.6.3 Endoscopie
 - 7.2.3.3.6.4 Imagerie médicale
 - 7.2.3.3.7 Nom des autres médecins à qui envoyé le rapport (avec adresse complète)
- 7.2.3.4 Acheminer le spécimen et la requête de cytologie au laboratoire d'anatomopathologie/cytologie (1-F-62-A) les jours ouvrables entre 8h et 16h ou au laboratoire général après 16h et les fins de semaines
 - 7.2.3.4.1 *Garder au frigo si le spécimen n'est pas apporté dans les 4 heures suivant le prélèvement*

7.2.4 Thyroïdes

- 7.2.4.1 Pour les masses solides utiliser l'alcool 70% comme fixateur et pour les masses kystiques, utiliser l'alcool 50% comme fixateur
- 7.2.4.2 Mettre environ 15 à 25 ml d'alcool dans un contenant
- 7.2.4.3 Effectuer la double identification du contenant (nom, prénom, no de dossier du CHDL et/ou RAMQ du patient)
- 7.2.4.4 Remplir la requête de cytologie F-631 (Ne pas utiliser de requête DIVERS)
 - *NB : Remplir une requête par site de ponction et inscrire le nombre de contenant (s)effectué pour un même site*
 - 7.2.4.4.1 Double identification du patient
 - 7.2.4.4.2 Date de prélèvement
 - 7.2.4.4.3 Type de prélèvement, cocher thyroïde
 - 7.2.4.4.4 Inscrire les renseignements cliniques
 - 7.2.4.4.5 Signature et estampe du médecin avec no. de pratique

OPTILAB LLL	Date d'entrée en vigueur :	2022-01-17	Page 4 de 7
OI IILAD EEL	Date a citil ce cit vigacai .	LULL UI II	i uge i ue /

		T PRÉ-ANAI	LYTIQUE DES SPÉCIMENS DE CYTOLOGIE
CYT-PON-042	Version 0001		Installation : 141 Cytologie
		7.2.4.4.6	Indiquer l'unité de soins ou a été effectué le prélèvement 7.2.4.4.6.1 Imagerie médicale
			7.2.4.4.6.2 Médecine de jour
			7.2.4.4.6.3 ORL
		7.2.4.4.7	Nom des autres médecins à qui envoyé le rapport
			7.2.4.4.7.1 Pour l'imagerie médicale et la médecine de jour, indiquer le nom du radiologiste qui à effectuer le prélèvement
	7.2.4.5 Ach	eminer le s	spécimen et la requête de cytologie au laboratoire
	d'aı	natomopath	hologie/cytologie (1-F-62-A) les jours ouvrables entre
	8h e	et 16h ou ai	u laboratoire général après 16h et les fins de semaines
		7.2.4.5.1	*Garder au frigo si le spécimen n'est pas apporté
			dans les 4 heures suivant le prélèvement*
7.2.	5 EBUS		
			gie, utiliser un contenant avec alcool 50%
			ouble identification du contenant (nom, prénom, no de
			DL et/ou RAMQ du patient
	7.2.5.3 Ren	nplir la requ	uête de cytologie F-631
		7.2.5.3.1	Double identification du patient
		7.2.5.3.2	·
		7.2.5.3.3	Type de prélèvement, cocher EBUS et inscrire le no. de station (2R, 4R, 7, 11L,)
		7.2.5.3.4	Inscrire les renseignements cliniques
		7.2.5.3.5	Signature et estampe du médecin avec no. de pratique
		7.2.5.3.6	Indiquer l'unité de soins où a été effectué le prélèvement
			7.2.5.3.6.1 Endoscopie
			7.2.5.3.6.2 Médecine de jour
		7.2.5.3.7	Nom des autres médecins à qui envoyé le rapport
		7.2.3.3.7	avec adresse complète
	7251 Ach	eminer le c	spécimen et la requête de cytologie au laboratoire
			chologie/cytologie (1-F-62-A) les jours ouvrables entre
		•	lu laboratoire général après 16h et les fins de semaines
		7.2.5.4.1	ia laboratorie general apres 1011 et les lilis de semanies
		, . ∠ . J . T . I	

OPTILAB LLL Date d'entrée en vigueur : 2022-01-17 Page 5 d	e 7
--	-----

7.2.5.4.2

*Garder au frigo si le spécimen n'est pas apporté

dans les 4 heures suivant le prélèvement*

PROCÉDURE DE TRAITEMENT PRÉ-ANALYTIQUE DES SPÉCIMENS DE CYTOLOGIE		
CYT-PON-042	Version 0001	Installation: 141 Cytologie

7.2.6 Spermogrammes

- 7.2.6.1 Effectuer le prélèvement selon la procédure : CYT-IPA-0003 Spermogramme de vasectomie ou de fertilité
- 7.2.6.2 Analyse effectuée sur rendez-vous
- 7.2.6.3 Patient doit se présenter à l'heure de son rendez-vous
 - 7.2.6.3.1 Toute personne se présentant en retard ou sans rendez-vous se verra refuser l'analyse
 - 7.2.6.3.2 Le spécimen doit être donné en main propre à la personne responsable du laboratoire

8 RÉSULTATS ATTENDUS

Un traitement et une fixation adéquate de tous les spécimens soumis au laboratoire de cytologie.

9 RÉFÉRENCES

Guide de transport et de conservation des échantillons dans le domaine de la biologie médicale, OPTMQ, Août 2019

OPTILAB LLL	Date d'entrée en vigueur :	2022-01-17	Page 6 de 7

PROCÉDURE DE TRAITEMENT PRÉ-ANALYTIQUE DES SPÉCIMENS DE CYTOLOGIE				
CYT-PON-042	Version 0001	Installation : 141 Cytologie		

10 HISTORIQUE DU DOCUMENT

Version	Date d'approbation	Auteur, réviseur, approbateur Signature électronique acceptée	Date d'archivage
001		Auteur : Mélanie Racette	
		Réviseur : Stéphane Desroches	
		Approbateur : Anick St-Amour	

Version	Date d'approbation	Auteur, réviseur, approbateur Signature électronique acceptée	Date d'archivage
002		Auteur :	
		Réviseur :	
		Approbateur :	
Changem	ents apportés :		

Version	Date d'approbation	Auteur, réviseur, approbateur Signature électronique acceptée	Date d'archivage	
003		Auteur :		
		Réviseur :		
		Approbateur :		
Changements apportés :				